

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/04/30/2021020933/justel>

Dossier numéro : 2021-04-30/07

Titre

30 AVRIL 2021. - Décret portant assentiment à la convention n° 190 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, adoptée par l'Organisation internationale du Travail à sa cent huitième session le 21 juin 2019

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 12-05-2021 page : 47642

Entrée en vigueur : 22-05-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle une matière communautaire et régionale.

[Art. 2](#). La convention n° 190 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, adoptée par l'Organisation internationale du Travail à sa cent huitième session le 21 juin 2019, sortira son plein et entier effet.